



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h
Le bureau est fermé le vendredi après-midi

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

LUNDI 1^{er} MAI 2023 À 19 h 30

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 27 avril 2023** en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité ou sur la page Facebook.

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-292

Relatif au traitement des élus

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2023-292 relatif au traitement des élus.

Le règlement numéro 2023-292 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 1^{er} mai 2023 à 19 h 30.

Ledit règlement peut être consulté sur rendez-vous, en téléphonant préalablement au 450 347-5376, au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

RAPPEL - COMPTES DE TAXES 2023

Nous vous rappelons que le 2^e versement des taxes municipales est dû le **24 mai 2023**. Veuillez prendre note que le compte de taxes municipales est payable par Internet auprès des institutions financières participantes, par virement Interac, par chèque ou par argent comptant.

N'oubliez pas de vérifier le numéro de matricule inscrit sur votre compte de taxes 2023 (les 10 chiffres qui sont suivis d'une série de 0).

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES POSSÉDANT UNE FOSSE SEPTIQUE

Nous désirons vous informer que la vidange des fosses septiques situées sur le territoire de la Municipalité débutera le 15 mai 2023. Vous recevrez une lettre de la Municipalité vous indiquant la date prévue pour cette vidange ainsi que les instructions de préparation pour les accès à votre fosse.

DONS D'ARBRES 2023

Dans le cadre du *Mois de l'arbre et des forêts 2023*, une distribution gratuite d'arbres aura lieu pour les contribuables de la Municipalité le **samedi 13 mai 2023** de 8 h 30 à 11 h dans le stationnement du Complexe municipal situé au 1, boulevard du Frère-André.

Vous êtes tous bienvenus à cette distribution !



JOUR DE LA TERRE 2023

Le 22 avril, la campagne du Jour de la Terre invitera les citoyens à s'engager à agir et à soutenir les organisations environnementales dans tout le pays. La célébration du Jour de la Terre est une occasion privilégiée d'agir pour l'environnement.



Concours

Le conseil municipal invite donc tous les citoyens de Mont-Saint-Grégoire à mettre la main à la pâte! Du 22 avril au 22 mai, nous vous encourageons à ramasser les déchets que vous trouverez sur votre propriété ou ailleurs pour donner un gros coup de pouce à l'environnement. Ensuite, faites nous parvenir une photo de votre collecte par courriel au sdirection@mmsg.ca pour courir la chance de gagner un chèque-cadeau!

DÉFI PISSENLIT

La Municipalité s'est associée au Défi Pissenlits cette année. Nous invitons les citoyens de la Municipalité à laisser les pissenlits de leur terrain en place 2 à 3 semaines afin de nourrir les abeilles, de les tondre et ensuite ceux-ci repousseront avec un renouveau de nectar et pollen. Le Défi Pissenlits est un premier pas au printemps pour supporter les insectes pollinisateurs



ESPACE MULTIFONCTION

Suite à la rencontre d'information tenue le 10 avril 2023, les citoyens sont invités à consulter le document de présentation du projet qui est disponible sur la page d'accueil de notre site Internet au mmsg.ca ou au bureau municipal.

CONGÉ - JOURNÉE DES PATRIOTES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le **lundi 22 mai 2023** en raison du de la Journée nationale des patriotes

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

La Municipalité rappelle aux citoyens que les abris d'auto temporaires devaient être démantelés **avant le 15 avril**. L'abris en entier doit être démonté, y compris la structure métallique qui supporte la toile.

VENTE EXTÉRIEURE DE BIENS USAGÉS (VENTE DE GARAGE)

Les **21, 22 et 23 mai 2023** ainsi que les **2, 3 et 4 septembre 2023**, les ventes de garages seront autorisées à Mont-Saint-Grégoire sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une autorisation de la Municipalité. Une vente de garage doit se faire entre 8 h et 20 h, sur le terrain où se trouve la résidence du propriétaire des biens offerts en vente. Il est toutefois permis de se regrouper à deux ou trois résidents pour faire une vente en commun à la résidence de l'un d'eux. Les biens en vente doivent être des articles usagés. La vente ne doit pas nuire à la tranquillité du voisinage ni à la circulation des piétons ou des véhicules.

Au plus tôt 24 heures avant le début de la vente, on peut installer sur la propriété (**ET À NUL AUTRE ENDROIT**) une ou deux enseigne(s) non éclairée(s) d'une superficie maximum de 1,5 mètre carré (soit environ 3 pieds par 5 pieds). Dès que la vente est terminée, il faut enlever les enseignes et remettre les biens non vendus.

Cependant, **outre ces deux périodes**, vous devez obtenir un certificat de vente de garage au coût de 10 \$, en communiquant avec Monsieur Michel Brodeur, inspecteur municipal et en bâtiment, au 450 347-5376, poste 26.

CIVISME ET COURTOISIE LORS DE LA TONTE DE GAZON

Enfin le printemps avec ses belles journées ensoleillées! Qui dit soleil dit pousse du gazon et bien sûr tonte du gazon. Nous vous demandons de faire preuve de civisme et de courtoisie auprès de vos voisins. Choisissez les moments opportuns pour effectuer la tonte de votre gazon (pas trop tôt le matin ni trop tard le soir et le moins possible le dimanche) afin de ne pas les déranger.



ACTIVITÉ SÉCURITÉ SUR ROUES

La Municipalité appelle les usagers de la route à porter une attention particulière à leur conduite **le vendredi 12 mai 2023 de 8 h 30 à 11 h 30** alors que les élèves de l'école Frère-André participeront à l'activité Sécurité sur roues sur plusieurs rues de la Municipalité.



PROCHAINE COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS



**4 JUN
2023**

DE 9H À 11H30

**AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

**1 journée
2 activités**

CHASSE AU TRÉSOR





CAMP DE JOUR DE LA ZONE YOUHOU!

Cet été, les enfants seront transportés dans le temps de la première à la dernière semaine de camp. Un été qui s'annonce historique ! Pour 2023, la Municipalité offre aux enfants inscrits au camp de jour des sorties hebdomadaires gratuites au Camping Domaine du Rêve. Le camp de jour se déroulera du 26 juin au 18 août 2023. Les inscriptions sont en cours et se font en ligne au www.youhou.zone. Pour toutes questions, veuillez communiquer avec eux par courriel au info@youhou.zone ou par téléphone au 1 877 931-6850.

Recrutement

Le camp de jour de la zone Youhou! à Mont-Saint-Grégoire est présentement à la recherche d'animateurs(trices) Pour faire partie de l'équipe, envoie ton C.V. à l'adresse suivante info@youhou.zone

INSCRIPTIONS AU SOCCER D'ÉTÉ 2023



Les inscriptions pour le soccer d'été pour les U4 à U8 du Celtix Haut-Richelieu sont en cours pour la saison 2023. Pour plus d'informations concernant les programmes et pour les inscriptions, visitez le www.celtix.ca. Des frais pour les inscriptions tardives s'appliqueront après le 30 avril. La Municipalité a une entente avec le Celtix Haut-Richelieu, celle-ci permet aux citoyens de Mont-Saint-Grégoire de ne pas avoir de frais de non-résident.

PICKLEBALL AU TERRAIN DE TENNIS

Venez jouer au pickleball les lundis, mercredis et vendredis matin de 9 h à 11 h au terrain de tennis situé au parc du Centre communautaire (45, rang de la Montagne). Activité destinée aux adultes qui savent comment jouer ou qui veulent apprendre. Pour toutes questions, prière de communiquer avec monsieur Daniel Gervais par téléphone au 450 357-0795 ou par courriel danger1948@hotmail.com.

TENNIS – COURS PRIVÉS

Monsieur Pierre Lacasse, coach de tennis, est disponible pour donner des cours privés aux citoyens de Mont-Saint-Grégoire à notre terrain situé au 45, rang de la Montagne.

Vous pouvez communiquer avec lui via courriel au pierre730@hotmail.com.

Tous les profits seront remis au Club
Optimiste de Mont-St-Grégoire



BUY-IN (10 000 jetons): 45\$
REBUY (durant la première heure et demie): 20\$
ADD-ON: 20\$ pour 25 000 jetons durant la pause

Tournoi de poker



TEXAS HOLDEM

samedi le
6 mai 2023

inscription 18h
début 19h



Bourse 50/50 selon le nombre de joueurs
Paiement avant le 29 avril 2023 = 1 consommation gratuite
Contactez Tommy Robitaille sur [Messenger](#) ou sur [Facebook](#) à la page de l'évènement



COMMUNIQUÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

La bibliothèque est située au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne. Les heures d'ouverture sont le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée le lundi 22 mai en raison de la Journée nationale des patriotes.



Vente de livres usagés

Une vente de livres usagés aura lieu le samedi 6 mai de 10 h à 12 h au Centre communautaire. Tous les fonds amassés serviront à l'achat de livres neufs.

Heure du conte et bricolage

L'activité gratuite de l'heure du conte et bricolage aura lieu le samedi 20 mai de 10 h 30 à 11 h 30 dans la petite salle située à côté de la bibliothèque. Bienvenue à tous !

Pochette planète - activité pour le jour de la Terre

Réservez votre Pochette Planète gratuite à la bibliothèque en remplissant le formulaire en ligne. Cette activité clé en main a le but de souligner l'importance des insectes pollinisateurs dans notre alimentation. Quantités limitées. Destinées aux enfants de 3 à 12 ans. Une pochette par enfant. Activité réservée aux citoyens de Mont-Saint-Grégoire.



Bénévolat

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles, que ce soit des adolescents ou des adultes. Prière de communiquer avec madame Josianne Bouchard au 438 824-5154.

Elysabeth Lefebvre
Propriétaire, Agro-Passion

CONFÉRENCE EN AGRICULTURE URBAINE AVEC AGRO-PASSION

PRINCIPALES MALADIES ET RAVAGEURS DU POTAGER

18 mai de 19 h à 21 h

Thèmes abordés :

- Méthodes de prévention
- Les amis du potager
- Le diagnostic
- Types de traitements
- Principaux ravageurs
- Contrôle des « mauvaises herbes »
- Maladies courantes
- Désordres physiologiques

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



La prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie se tiendra le mardi 16 mai 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière au 450 347-5376, poste 28 ou par courriel au regie.incendie.msg-sbi@hotmail.com

AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y !

La Régie intermunicipale d'incendie désire vous rappeler quelques règles de sécurité concernant le brûlage.

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt et causer la perte de résidences et de bâtiments situés à proximité.

En mettant en pratique les conseils suivants, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
 - ◆ allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
 - ◆ éviter le brûlage lors de grands vents;
 - ◆ avoir sur place le matériel approprié afin de pouvoir intervenir promptement, s'il y a lieu.

Sachez que, contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Plusieurs des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée, le sol s'appauvrit et l'environnement est pollué.

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le www.sopfeu.qc.ca.

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

COMMUNIQUÉ DE L'AGE D'OR

Jouer à la pétanque vous intéresse ? Vous désirez profiter du grand air tout en vous divertissant ? À compter du mardi **16 mai 2023** à 13 h 30, *si la température le permet*, on joue ! Venez vous amuser et rencontrer des gens intéressants les mardis et jeudis à 13 h 30. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Madame Collette Ravenelle au 450 347-6725.

L'assemblée annuelle du Club se tiendra le **mardi 9 mai à 20 h** à la sacristie. Cette rencontre est important pour tous les membres.

ÉVÈNEMENT BÉNÉFICE DE LA FONDATION MARIJO

Fête du Printemps 2023

On vous convie à notre événement bénéfice annuel au profit de la Maison Marijo située sur la Montée du Grand-Bois. Cette maison est un milieu de vie qui accueille des personnes handicapées intellectuelles et autistes depuis plus de 20 ans.

Joignez vous à nous le **DIMANCHE 30 avril 2023 À L'ÉRABLIÈRE AU SOUS-BOIS** à 12 h.

Le coût du repas: Adultes: 50 \$
 De 4 à 15 ans : 25 \$
 3 ans et moins : Gratuit

Prix de présence et autres tirages.

Votre soutien est important pour la poursuite de notre mission et nous vous remercions pour votre générosité. Pour toute information, vous pouvez communiquer avec Madame Françoise Beauregard, présidente, au 450 741-3903.



COMMUNIQUÉ DU CERCLE DES FERMIÈRES

Les membres fermières et les femmes non-membres de Mont-St-Grégoire sont invitées à assister à l'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières de Mont-Saint-Grégoire qui aura lieu le mercredi 10 mai 2023 à 19 h dans la Grande salle du Centre communautaire.

Le local sera ouvert de 13 h à 16 h, le lundi pour le tissage, le mardi pour le tricot, le mercredi pour la couture et le samedi de 9 h à 11 h pour tous.

Les fermières de Mont-Saint-Grégoire vous invitent à un brunch le dimanche 7 mai de 9 h à 13 h à la salle des Chevaliers de Colomb d'Iberville, situé au 335, 6e avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu. Les billets seront en vente sur place (adulte 15 \$, 6-12 ans 8 \$). Pour infos : Dominique Blais 450-359-7378





Cafés-rencontres à Mont-Saint-Grégoire

Priorité aux femmes de l'extérieur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
Avec Rebecca Deschênes, intervenante

Une fois par mois, une intervenante anime un café-rencontre au centre communautaire situé au 45, rang de la Montagne.
Ça vous intéresse?
Inscrivez-vous en téléphonant au 450 346-0662.
Programmation complète : www.cfhr.ca



Rendre visible l'invisible
Il peut nous arriver de faire des choses pour les autres, pour la communauté et pour nous-même sans s'en rendre compte, ou encore que ces gestes soient pris pour acquis. Comment acquérir une reconnaissance pour les choses que nous faisons au quotidien ou occasionnellement, qui sont essentielles pour favoriser le vivre-ensemble?
12 mai

Les relations parents-enfants
Discutons des défis qui peuvent s'immiscer dans une relation entre un parent et son enfant et trouvons des outils pour faciliter la communication.
2 juin

Places limitées, inscription obligatoire.
L'activité est gratuite pour les membres du Centre de femmes.
La carte de membre est en vente au coût 5 \$ (argent comptant).
Prière de vous présenter 20 minutes avant la rencontre.

Un éclairage durable à la Municipalité du Mont-Saint-Grégoire

La Municipalité du Mont-Saint-Grégoire modernise son parc de luminaires de rues vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL). La conversion des 130 luminaires débutera au courant du mois de mai. Grâce à cette initiative, la Municipalité réalisera des économies annuelles d'énergie et d'entretien cumulées prévues de l'ordre de 8 431 \$.

Il s'agit d'un projet respectueux de l'environnement qui maintiendra la sécurité et le confort des citoyens. Les nouveaux luminaires possèdent la certification « ciel noir », protégeant le ciel étoilé en réduisant la lumière émise vers le ciel tout en limitant la lumière intrusive dans les résidences, grâce à leur éclairage directionnel.

Vous pouvez découvrir les avantages de ce projet de modernisation de l'éclairage à Mont-Saint-Grégoire, réalisé dans le cadre du programme de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'entreprise de services écoénergétiques Énergère sur le site lumieresurlequebec.ca.



LUMIÈRE SUR LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE



Modernisation de

130

luminaires de rue au DEL

Fin des travaux:
Juin 2023

Visitez lumieresurlequebec.ca



Souper homard à volonté
Au profit de la Société canadienne de
la sclérose en plaques

Le samedi 27 mai dès 16h, souper à
18 h 30

Au 45, rang de la Montagne

Billets 115 \$ - places limités



Pour plus d'information ou
pour l'achat de billets

Eric Baribeault (514) 233-3583
ou Messenger Eric Baribeault SP

MONT-SAINT-GRÉGOIRE



VIVRE
EXPLORER
RAYONNER

ME

